MALADIES
de la PEAU
et VICES du SANG
SPÉCIALITÉS
RENOMMÉES
Laboratoires scientifiques
de la
PHARMIe DU TRICHON
ROUBAIX
Docteur VERHAEGHE
Renseign. tous les jours
Mon prochi vlaamsch

75e Année. — N° 305. Le numéro : 25 centimes SAMEDI 1er NOVEMBRE 1930.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 76.00
France et Belgique..... » 23.00 ; » 43.00 ; » 80.00
Etranger : Tarif A ..... » 35.00 ; » 70.00 ; » 140.00
— Tarif B ..... » 50.00 ; » 100.00 ; » 200.00

ANNONCES..... ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1900. Inter. 6.
REDACTION..... TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.

CHÈQUES POSTAUX 87 LILLE

UNE GRANDE SEMAINE
pour la TOUSSAINT
De nouveaux Articles
SERONT SACRIFIÉS en
CHAUSSURES
Au Soldeur
23 à 35, rue Pierre-Motte
ROUBAIX
Distribution de Ballons
Voir détails dernière page

BILLET PARISIEN

Perspectives de désarmement

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 31 OCTOBRE (MINUIT).

M. Gibson, ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles, qui sera le premier délégué de son pays à la Commission préparatoire de la Conférence du désarmement, a eu à Rome un long entretien avec M. Grandi, ministre des Affaires étrangères d'Italie. Cette entrevue atteste le grand intérêt que prend le Gouvernement de Washington à la prochaine réunion internationale qui va se tenir à Genève.

Ordinairement, on affecte volontiers dans la grande République américaine de se désintéresser des affaires européennes. Les conférences qui se succèdent sur l'Ancien Continent ne sont honorées, la plupart du temps, que de la présence d'un « observateur » américain. Mais cette fois les Etats-Unis veulent obtenir des résultats et ils sont prêts à prendre une part active aux travaux de la Commission préparatoire.

N'y voyons pas surtout un changement de la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Europe. La vérité est que l'échec des pourparlers engagés en vue du désarmement risquerait de compromettre l'application du traité naval conclu entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon. On sait, en effet, qu'une compétition navale entre la France et l'Italie autoriserait l'Angleterre, en vertu d'une clause de sauvegarde insérée dans le traité de Londres, à augmenter son tonnage au-delà des chiffres fixés. Pareille éventualité remplit d'effroi le parti républicain qui est au pouvoir aux Etats-Unis et dont la situation électorale serait compromise si l'on venait à enregistrer la faillite de sa politique de désarmement naval. M. Gibson a donc reçu toutes les instructions nécessaires pour hâter un accord naval entre Paris et Rome. Après s'être entretenu avec le Gouvernement français, il cherche à pousser le Gouvernement fasciste dans la voie d'un compromis. Mais il ne semble pas qu'il soit à même de réussir l'entreprise. Le Gouvernement de Rome s'obstine à réclamer la parité navale avec la France: la seule concession qu'il ait fait mine de nous accorder porte sur de vieilles unités dont la disparition effacerait du même coup la fallacieuse supériorité qui nous serait concédée.

Nous souhaitons que M. Gibson réussisse à convaincre M. Grandi de la nécessité d'un accord; mais le récent discours du Duce n'est pas fait pour annoncer cet événement.

R...

Cent mille personnes acclament M. Vargas à Rio-de-Janeiro

Rio-de-Janeiro, 31 octobre. — Une foule estimée à plus de cent mille personnes, s'était massée aux abords de la gare, pour assister à l'arrivée du docteur Getulio Vargas, à Sao-Paulo.

De là, le chef du parti libéral a été conduit en cortège au palais des Champs-Elysées, où il a reçu les membres du gouvernement provisoire et les autorités.

M. Whitaker, ministre des Finances de Sao-Paulo, a avisé M. Vargas qu'il avait reçu d'un groupe financier de New-York, un télégramme mettant à la disposition de Sao-Paulo, toutes sommes dont le gouvernement révolutionnaire pourrait avoir besoin.

Sur la demande expresse de M. Vargas, un détachement de la police de Sao-Paulo est parti pour Rio, où il assistera à l'installation du président de la République dans ses fonctions.

Deux cambrioleurs font irruption chez un prêtre âgé de 75 ans et s'enfuient en volant trois cents francs

Toulouse, 31 octobre. — La nuit dernière, vers 23 heures, deux individus ont fait brusquement irruption dans la chambre à coucher de M. l'abbé Fabre, âgé de 75 ans, domicilié 35, chemin de Ronde de Bayonne, ont ligoté l'ecclésiastique sur son lit et l'ont bâillonné. Puis ils ont fouillé les meubles, ont fait main-basse sur une somme de 300 francs et se sont enfuis.

Le prêtre est parvenu à se dégager et a appelé sa nièce qui habite avec lui et qui, atteinte de surdité, n'avait rien entendu.

LETTRE DE BRUXELLES

La menace du séparatisme

(De notre correspondant particulier)

BRUXELLES, 31 OCTOBRE 1930.

Ce sont les socialistes wallons qui, bien avant la guerre, ont lancé l'idée de séparatisme entre la Flandre et la Wallonie. Cette idée ne partait pas du désir d'accorder aux Flamands les satisfactions légitimes qu'ils étaient en droit de réclamer et d'obtenir. Elle était basée uniquement sur l'espoir de secouer ce qu'on appelait alors « le joug du Gouvernement catholique ». La situation politique de l'époque était claire. Malgré les changements de la loi électorale, malgré la propagande acharnée des deux gauches, malgré leur union suivant le modèle créé par les radicaux et les socialistes de France, la Belgique restait indéfectiblement fidèle à la Droite.

Depuis 1884, chaque élection la maintenait au pouvoir avec une régularité mathématique, à tel point que, désespérant de renverser un Gouvernement auquel la Belgique donnait continuellement sa confiance et persuadés que c'était la Flandre catholique qui perpétuait cette situation, les socialistes du Hainaut lancèrent l'idée de diviser la Belgique. Ils ne voulaient plus subir un pouvoir catholique appuyé sur la Flandre.

L'idée, à l'époque, eut du retentissement. La « Lettre au Roi » d'un chef socialiste réclamant la séparation fit autant de bruit que la lettre « J'accuse », d'Emile Zola, lors de l'affaire Dreyfus. La guerre bloqua la tentative séparatiste. Mais elle ne fut pas de nature à décourager le séparatisme activiste. Les Allemands y crurent trouver la preuve — et ils l'exploitèrent — qu'en Wallonie et en Flandre des éléments sérieux poussaient à la dislocation du pays.

Voici qu'aujourd'hui, dans le parti socialiste, une idée qui porte en germe la séparation est de nouveau lancée. Cette fois, ce n'est plus dans le Hainaut, c'est dans la province de Liége qu'elle apparaît. C'est, comme avant la guerre, un député qui lance le brûlot. Sous prétexte de résoudre le problème linguistique, ce député préconise un plan par lequel il entend, d'une part réduire au strict minimum le contrôle du Gouvernement de Bruxelles et, d'autre part, étendre le plus possible le pouvoir des Conseils provinciaux: autonomie financière, liberté de réunion, députation permanente affranchie de l'action du gouverneur qui représente jusqu'ici l'Etat dans les administrations provinciales. Pour réaliser ce plan, il faudra reviser la Constitution, notamment en ce qui concerne l'enseignement, qui serait enlevé au Parlement et en ce qui concerne l'interdiction pour les Conseils provinciaux de délibérer en commun, en dehors de l'Etat central. Qu'à cela ne tienne! L'auteur du plan socialiste demande la revision afin qu'il n'y ait plus d'obstacles à ce que les provinces wallonnes et les provinces flamandes délibèrent séparément sur les lois et les mesures qu'elles désirent s'appliquer. Il y aurait ainsi deux parlements. C'est l'idée socialiste d'avant-guerre qui revient au jour.

Mais Bruxelles? Le plan socialiste n'hésite pas. Il en fait une dixième province s'administrant séparément. Et c'est tellement bien ainsi que l'on comprend le nouveau plan, que la Fédération socialiste de Soignies vient de voter un ordre du jour demandant de modifier la Constitution afin « d'assurer l'autonomie culturelle, financière, électorale, administrative et judiciaire aux trois parties du pays: Flandre, Wallonie et Bruxelles. »

S...

Des gangsters attaquent un tramway à Chicago

Chicago, 31 octobre. — Dans un quartier très populeux de la ville, trois gangsters, en automobile ont tiré une salve de coups de revolver sur un tramway chargé de monde, blessant le sergent de police James Mac Bride. Ce dernier est le principal témoin de l'accusation dans le procès du bandit « Three Fingered », Jack White, qui est accusé de meurtre.

Les audacieux « tireurs » ont-ils voulu donner aux juges un aperçu des représailles qu'ils pourraient encourir si on condamnait leur ami? C'est ce que nous ne saurons sans doute jamais car, profitant de la panique qui suivit la fusillade, les bandits réussirent à s'enfuir.

Par miracle, aucun des voyageurs du tramway, Mac Bride excepté, n'a été atteint par les projectiles.

— M. P.-E. Flandin, ministre, et la mission commerciale au ministère du Commerce, se sont embarqués au Pirée, à 11 h., pour Brindisi, rentrant à Paris.

Toussaint et Jour des Morts

UN COIN DU CIMETIÈRE MILITAIRE DE ROUBAIX

Pour cette grande solennité religieuse qu'est la Toussaint se pressera dans les églises l'affluence qu'elles connaissent aux grandes fêtes de l'année. Jour de fête sans doute, mais à qui la proximité du Jour des morts confère toute sa gravité.

Et l'après-midi, dans les allées des cimetières, circulera le flot ininterrompu de ceux qui vont passer près des êtres qu'ils ont connus ou aimés des heures de recueillement troublées souvent par l'émotion envahissante des souvenirs.

Les alentours des cimetières ont cet aspect qu'ils présentent à date fixe et de la devanture des magasins les fleurs sont descendues sur la chaussée.

Leurs rangs ont déjà été décimés hier et avant-hier, mais les vides sont vite comblés par les panaches blancs des chrysanthèmes et les renforts arrivent, déchargés de véhicules de toute nature.

Les allées et venues des visiteurs et des voitures qui emportent ou amènent l'article unique de ce marché éphémère crée une animation étrangement tempérée par le voisinage du lieu et la foule elle-même semble obéir à la consigne tacite que le respect commande d'observer près des champs du repos.

Les visites au cimetière ne manquent pas certes dans le cours d'une année. Mais, à la Toussaint, elles sont en quelque sorte comme un témoignage officiel et profondément humain des sentiments unanimes de la communauté des vivants en face de la communauté des morts, dont l'épaisseur d'une pierre et quelques pieds de terre la séparent pour un temps.

La Conférence préparatoire du désarmement

Suivant le « Morning Post », l'adhésion possible de la France au traité naval aura probablement une répercussion importante à la réunion préparatoire du comité du désarmement qui aura lieu à Genève, la semaine prochaine. On ne divulgue pas, dit ce journal, sur quelles bases la France donnerait cette adhésion qui nécessiterait la réouverture de négociations sur la question du tonnage avec les trois puissances signataires du traité complet.

D'autre part, le correspondant du « Daily Telegraph » à Washington, citant des informations selon lesquelles M. Gibson aurait des entretiens à Paris et à Rome, au sujet de la question navale, dit que le département d'Etat aurait autorisé ces négociations personnelles parce que le gouvernement américain est convaincu que sans accord franco-italien sur la question navale, avant la réunion de la commission à Genève, les projets de la conférence préparatoire du désarmement ne pourront pas aboutir.

Un échec, dit-il, décourageait d'autant plus le gouvernement américain que celui-ci croit qu'un relèvement économique dépend en grande partie de la paix européenne. Le correspondant du « Daily Telegraph » souligne qu'en chargeant un ambassadeur de s'intéresser à la situation européenne, les Etats-Unis se départent de leur politique habituelle.

Enfin, le service de presse démocratique allemand dit apprendre, au sujet de la position que prendra l'Allemagne à la commission préparatoire du désarmement, que les représentants allemands maintiendront leur point de vue quant au personnel instruit pour la guerre en temps de paix, qui doit être compris dans le désarmement.

Plus loin, il est dit qu'une vive discussion sera probablement provoquée par la proposition allemande demandant la publication de l'état actuel des armements devant servir de base pour la conférence du désarmement.

Du côté allemand, on repoussera l'exigence de fixer dans la convention du désarmement les traités conclus jusqu'ici, car l'acceptation de cette exigence signifierait que l'Allemagne reconnaît volontairement les décisions du traité de Versailles.

La Bulgarie accueille avec enthousiasme le roi et la reine

Sofia, 31 octobre. — La nouvelle de l'arrivée des souverains s'est répandue rapidement dans le pays entier. La population s'était massée aux gares situées sur le parcours du train royal (Bourgas-Plovdid-Sofia), et a acclamé les souverains. Malgré l'heure tardive, l'affluence était considérable dans toutes les gares.

La gare centrale de Sofia est richement décorée aux couleurs bulgares et italiennes, avec, sur la façade principale, les écussons des maisons de Bulgarie et de Savoie.

Sur les pylônes du quai principal flottent les drapeaux italiens et bulgares.

Les souverains bulgares sont arrivés à Sofia vendredi, à 10 h. Le train spécial est entré en gare au son de l'hymne national. Le roi, en uniforme de général, et la reine Jeanne, sont descendus en souriant, au milieu d'ovations frénétiques.

Le président du conseil, M. Liaptcheff, entouré des membres du gouvernement, leur a souhaité la bienvenue, tandis qu'au loin tonnait le canon annonçant la nouvelle de l'arrivée des souverains à la population de la capitale massée sur le parcours que le couple royal devait traverser.

Après les présentations d'usage, dans le salon de la gare, où le roi et la reine ont pris un court repos, le cortège a quitté la gare, se rendant à la cathédrale. Derrière une double haie de policiers et de soldats, le cortège s'est avancé lentement, au milieu d'ovations interminables. Les cris de « Vive le roi! Vive la reine! » retentissaient sans discontinuer. Le roi et la reine, visiblement émus, répondaient par des saluts enthousiastes à la foule délirante.

Dans l'ordre fixé par le programme, le cortège est arrivé à l'Arc de Triomphe, où attendaient le maire et les conseillers. Le maire a souhaité la bienvenue aux souverains. Il leur a offert, sur un plat d'argent, le pain et le sel et a prononcé une courte allocution, à laquelle le roi a répondu.

Le cortège royal a repris ensuite sa marche. Il a traversé la principale artère de la ville, qui porte le nom de la mère du roi, Marie-Louise. Une véritable mer humaine, que le service d'ordre réussissait à peine à contenir, a manifesté un tel enthousiasme à la vue des souverains que les cordons du service d'ordre ont failli céder.

Touchés par cette explosion délirante de joie populaire, le roi et la reine répondaient aux innombrables témoignages de sympathie qui leur parvenaient de tous côtés. Le cortège est arrivé à la cathédrale, où a eu lieu la cérémonie de la bénédiction.

La cérémonie à la cathédrale s'est déroulée dans l'ordre prescrit par le rite orthodoxe pour les bénédictions de mariage.

Elle a duré environ une demi-heure. Au moment où le couple royal sortait de la cathédrale, il a été l'objet d'une nouvelle ovation frénétique de la part des jeunesses universitaires et des corporations massées sur la Place de la Cathédrale.

Le roi a passé en revue les troupes et est remonté dans sa calèche pour regagner le palais.

Tout le long du parcours, le cortège royal a été l'objet d'acclamations enthousiastes.

Mme MARIE BELL VA ÊTRE SOMMÉE DE REINTÉGRER LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Paris, 31 octobre. — Le conseil judiciaire de la Comédie-Française a examiné le cas de Mme Marie Bell qui, sur les dix premiers mois de l'année, a pris six mois de congé dont un pour maladie.

Le conseil judiciaire a estimé qu'il importait d'avoir à faire sommation à Mme Marie Bell de reprendre sans délai sa place à la Comédie-Française.

L'enquête sur le crime de Sartrouville

Continuant son enquête sur l'agression dont fut victime l'Italien Cardi dans une villa de Sartrouville, M. Fauconnet, commissaire de police a examiné tous les documents saisis en compagnie de spécialistes des milieux antifascistes. Plus de 2.000 adresses d'étrangers ont été trouvées dans ces papiers. Les vérifications seront faites, dans le courant de la nuit, concernant les étrangers dont les noms sont portés sur ces listes.

M. Bancheland, commissaire de police de la 1re brigade mobile, en compagnie des inspecteurs Lauret et Moussi a interrogé presque tous les habitants de Sartrouville auxquels il a présenté des photographies d'agitateurs italiens. Personne dans la localité n'a reconnu dans ces photographies, les habitués de la villa.

Il a réussi à identifier la femme qui habitait la villa avec Cometti et Cavalini. Dans les milieux policiers on se montre très réservé sur cette découverte. Poursuivant leurs perquisitions dans la villa, les enquêteurs ont découvert, près du poste clandestin de T.S.F., une lettre qui donne des instructions très précises pour le fonctionnement de cet appareil. Il paraît donc établi que la T.S.F. a fonctionné dans la villa du quai de la Seine. M. Gabrielli, commissaire divisionnaire de la 1re brigade de police mobile, s'est transporté de nouveau, cet après-midi, au chevet de Cardi. Ce dernier semblait plus heureux qu'hier. Il a fait une déposition tout à fait contraire à celle qu'il avait faite à M. Demay, juge d'instruction au Parquet de Versailles.

Un coup d'œil sur les travaux parlementaires de la session qui s'ouvre le 4 novembre

Paris, 31 octobre. — Le Parlement va reprendre, mardi prochain 4 novembre, ses travaux, suspendus depuis le 11 juillet dernier. Au moment de la clôture de la session ordinaire, quatre discussions générales, portant sur des sujets divers, avaient été amorcées au Palais-Bourbon et sont demeurées en suspens: outillage national, crédits militaires, emprunts coloniaux, convention sur les pétroles. La Chambre et le Gouvernement se mettront vite d'accord, à la rentrée, pour les poursuivre au cours de la session extraordinaire qui va s'ouvrir, comme chaque année, à l'automne.

D'autre part, l'ouverture de l'exercice budgétaire ayant été reportée au 1er avril au lieu du 1er janvier, le Parlement disposera de trois mois de plus qu'antérieurement pour assurer en temps voulu, et sans douzième provisoire, le vote définitif du budget. Ainsi, l'assemblée trouvera devant elle le champ libre, pendant quelques semaines, pour s'occuper d'autres textes législatifs que la loi de finances et des annexes. Il est même possible, sinon probable encore, que le débat budgétaire soit reporté au début de la session ordinaire de 1931, puisque la Commission des Finances n'a pas achevé sa discussion générale et qu'il lui faudra peut-être un délai de cinq ou six semaines pour terminer l'examen de tous les budgets particuliers et de la loi de finances.

La politique extérieure

Pour la première fois pendant une session extraordinaire, la préoccupation dominante du Parlement ne consiste pas, de toute façon, à assurer le vote définitif du budget avant le 31 décembre. Néanmoins, l'œuvre législative à accomplir prochainement par la Chambre comporte des projets d'ordre économique et financier d'une importance considérable et dont le vote devra être obtenu de préférence d'ici à la fin de l'année. Par ailleurs, des préoccupations d'ordre extérieur, découlant des événements qui se sont passés depuis le mois de juillet, retiendront immédiatement l'attention de l'assemblée. Ces préoccupations se sont traduites par le dépôt d'une dizaine d'interpellations sur la politique étrangère, dont on trouvera plus loin la liste. Le Gouvernement se tiendra à la disposition de la Chambre pour les discuter immédiatement, si la majorité le désire et si l'état de santé du ministre des Affaires étrangères permet d'engager ce débat dans lequel M. A. Briand sera appelé nécessairement à intervenir.

A défaut d'une discussion de cette nature, et pour répondre encore à un genre de préoccupations presque du même ordre, celles qui concernent la sécurité aérienne, le président du Conseil accepterait sans doute volontiers, dès le jour même ou le surlendemain de la rentrée, un débat sur l'aviation militaire, sujet qu'il a d'ailleurs traité à deux reprises différentes, avec M. Laurent-Eynac, ministre de l'Air, devant la Commission des Finances.

Les interpellations

Il est probable que l'assemblée suivra les volontés exprimées par le Gouvernement et qu'elle opérera, en outre, une sévère sélection entre les cinquante-deux interpellations qui ont été déposées pendant les vacances et viennent s'ajouter à la soixantaine d'autres qui n'avaient pu venir en discussion avant la séparation.

Les principaux sujets vraiment dignes d'être retenus pour un débat sont: la politique étrangère, et en particulier l'attitude de l'Allemagne, les relations avec les Soviets, etc., etc.

Une fois fixée la date de discussion de quelques-unes de ces interpellations, la Chambre devra déterminer l'ordre de priorité à accorder à la reprise des débats demeurés en instance et que nous allons brièvement rappeler.

Les projets en instance de discussion

Le 8 juillet après-midi s'est ouverte la discussion générale sur le projet de perfectionnement de l'outillage national. Le 9 et le 10, deux séances de la matinée ont été consacrées à la discussion générale du projet relatif aux emprunts coloniaux. Enfin, le 11 juillet, jour de la séparation, a été mis en délibération le cahier de crédits supplémentaires pour les besoins de la défense nationale. Quelques jours auparavant, la discussion sur le projet de loi ratifiant la convention passée avec la Compagnie française des pétroles s'était trouvée interrompue par le vote de la question préalable, à la suite d'un important débat d'ordre politique, dans lequel d'ailleurs, le Gouvernement n'avait pas posé la question de confiance.

Le président du Conseil demandera à la Chambre de rendre la même priorité aux trois premiers projets, en sorte que c'est la question de l'outillage national qui est appelée à être maintenue en tête du programme de travail de l'assemblée.

L'agitation qui s'était manifestée, il y a quelques mois, autour de la convention de 1929 et de celle de 1924 paraît apaisée et il semble probable que l'approbation demandée par le Gouvernement ne soulèvera plus désormais de grosses difficultés lorsqu'elle sera mise en délibération devant la Chambre.

L'accélération du travail législatif

On peut se rendre compte, par les données ci-dessus, que si l'assemblée consacre, comme il est probable, une série de séances aux interpellations de la rentrée, elle ne devra pas tarder à siéger non seulement l'après-midi des mardis, jeudis et vendredis, mais encore la matinée de ces mêmes jours, pour venir à bout, avant l'an prochain, de son tableau de travail et ne pas retarder outre mesure l'ouverture de la discussion budgétaire.

(*Lire la suite page* 2.)

LE « VALENTINO » ORIENTAL

(Wide World photos.)

LE SHEIKH IFTEKHAR RASOOL

étoile hindoue du cinéma, est connu par les amateurs de l'art jadis muet sous le nom du « Valentino oriental ». Il prépare actuellement en France le film hindou « L'Esclave noire », dont il sera le principal interprète. Iftekhar Rasool est, en outre, un danseur de grand talent et le créateur de danses orientales.

L'anniversaire de la marche sur Rome

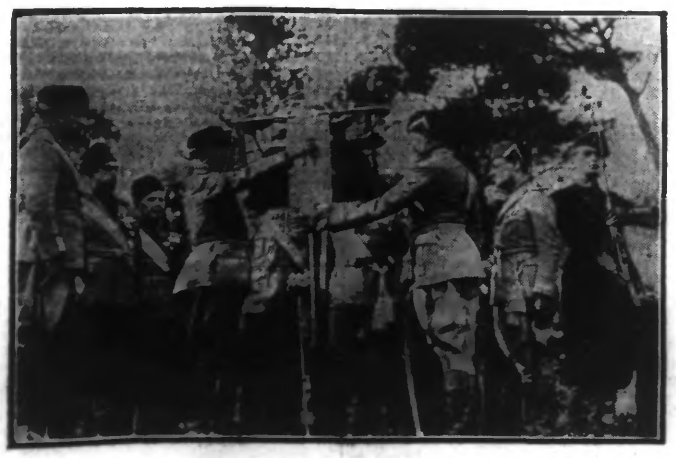

M. MUSSOLINI REMETTANT SON FANION A L'ASSOCIATION FASCISTE DES MUTILÉS A L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE FASCISTE SUR ROME (W.W.P.)

M. le substitut Bruzin fait l'historique de la "Gazette du Franc" et relève les inculpations

Me HANAU RÉPLIQUE

Paris, 31 octobre. — Les débats devant la 11me Chambre correctionnelle ont continué cet après-midi.

Ainsi qu'il en avait été décidé hier soir,

(Photo H. Manuel.)

Me HANAU *et au premier plan,* Me DOMINIQUE, *son défenseur.*

c'est M. le substitut Bruzin qui prend la parole. Après l'exposé des faits, tels que les conçoivent Me Hanau et son défenseur, Me Alfred Dominique, exposé qui, hier, n'a pas duré moins de deux heures, voici maintenant la thèse de l'accusation.

Me Hanau qui se propose de parler après M. Bruzin compulse ses dossiers, prend des notes et croque des bonbons.

M. Pierre Audibert, lui aussi, prend des notes.

L'audience est déjà commencée lorsque paraît un peu essoufflé M. Lazare Bloch. Il va s'asseoir à sa place, après avoir salué le Tribunal.

M. Bruzin, cependant, a commencé l'histoire de la « Gazette du Franc », la création du périodique pour le relèvement du franc et l'organisation des services financiers transformés en 1925 en service de renseignements. On arrive au 5 février 1926 où surgissent avec la dissolution de la « Gazette » les premières difficultés, résultat de spéculations malheureuses.

M. Brazin continue:

— A la base même de la constitution de la société anonyme de la « Gazette du Franc » en 1926 il y a un rapport réel de cinq cent mille francs, mais aussi déjà des souscriptions fictives.

« Si en apparence les différents organismes de la « Gazette du Franc » sont autonomes, ils sont en fait confondus. Un exemple: le groupement technique de gérance financière, groupement annexe qui est dans une situation difficile se mue en service financier de la « Gazette du Franc » et Mme Hanau pour soutenir cet organisme doit engager des titres qui lui avaient été confiés. Puis c'est la constitution de ce qu'on peut appeler des sociétés de façade, destinées à masquer des opérations financières peu nettes.

» Vient ensuite la constitution de journaux, d'agences d'informations financières en apparence indépendants, mais en réalité en étroites relations avec les services finan-